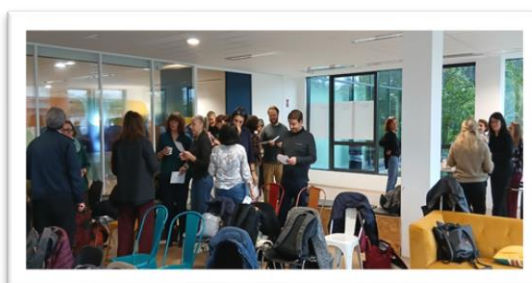



Compte rendu de la plénière des formateurs et formatrices Jeudi 9 octobre 2025 – Bel Air School


De 9h00 à 9h30, nous nous sommes rencontrés, retrouvés autour d'un café avec un jeu BINGO.
Nous avons également souhaité la bienvenue aux nouveaux formateurs et formatrices.





Bienvenue aux formatrices et formateurs


Jeudi 09 octobre 2025



Bienvenue à la 3^e et dernière plénière de l'année 2025

Rappel du programme de la plénière organisé et animé par l'équipe Elycoop formation et la commission de suivi qualité.

Merci aux membres de la commission suivi qualité ! 😊




Ordre du jour

De 9h30 à 12h30 :

- Grand BINGO des formatrices et formateurs
- Mot de bienvenue
- Actus de l'OF
- Les retours de la commission suivi qualité sur les fiches de professionnalisation
- Comment fonctionne la commission suivi qualité ?
- Création d'un guide de bonnes pratiques
- Choix d'une formation collective
- Outils de veille à mutualiser
- Visite de Bel Air School

De 14h à 17h00 : synergies et échanges de pratiques

- Soria Malti - Louis Esteve



Au programme :

- Grand BINGO des formatrices et formateurs
- Mot de bienvenue
- Actus de l'OF
- Les retours de la commission suivi qualité sur les fiches de professionnalisation
- Comment fonctionne la commission suivi qualité ?
- Création d'un guide de bonnes pratiques
- Choix d'une formation collective
- Outils de veille à mutualiser
- Visite de Bel Air School [Présentation des tarifs partenariat Elycoop]

Synergie l'après-midi : Merci à Soria Malti, Louis Esteve et Marc Weber pour la préparation et l'animation de la séquence « **Les différents modèles possibles de business d'entrepreneur.es formateur.es : partage d'expérience entre pairs** »

Actus de l'OF



Quelques chiffres

Bilan pédagogique et financier

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Total des produits réalisés au titre de la formation professionnelle	1 249 589 euros	1 233 813 euros	1 505 655 euros
Part du chiffre d'affaires global réalisés dans le domaine de la formation professionnelle	17%	19%	22%
Nombre de formatrices et formateurs	54	70	69
Nombre de stagiaires formés (titrés et sans diplôme) sur les trois catégories : AOP, BC et VAE	8 180	8 845	7 157

Lors de la dernière plénière de mai, nous n'avions pas consolidé les chiffres concernant le bilan pédagogique et financier. Aussi, lors de cette plénière, un tableau récapitulatif a été présenté avec les chiffres du BPF 2024 mais également 2023 et 2022.

Le Bilan Pédagogique et Financier (BPF) est un document obligatoire que doivent remplir chaque année tous les organismes de formation (OF) en France ayant une déclaration d'activité. Il est destiné à rendre compte de l'activité de formation exercée au cours de l'année civile écoulée, à la fois sous l'angle quantitatif (financier) et qualitatif (pédagogique).

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SARL à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📠

Le BPF est un outil de transparence. Il permet à l'administration (DREETS, France Compétences, etc.) de vérifier :

- la réalité de l'activité de formation,
- le respect des obligations légales,
- la cohérence entre les formations dispensées, les publics formés, les moyens mobilisés, et les résultats obtenus.

Pour la part du chiffre d'affaires :

Il s'agit de mesurer la proportion du chiffre d'affaires générée par les actions de formation professionnelle (au sens de la législation) par rapport à l'ensemble du chiffre d'affaires de la structure.

Comment peut s'expliquer l'augmentation du total des produits de la formation professionnelle et la diminution des stagiaires ?
 Une hypothèse : sur l'année 2024, nous avons une nette augmentation des bilans de compétences sur le CPF. Les accompagnements se font individuellement.



Présentation du calendrier 2026

A vos agendas !

Pour rappel, la présence aux plénières sont obligatoires pour les personnes en catégorie 1 (direct et en sous traitance) et catégorie 2 (exclusivement en sous traitance)

- Mardi 6 janvier 9h à 12h : commission suivi qualité
- Vendredi 16 janvier : MAJ de tes modules au catalogue sur Dendreo
- **Mardi 20 janvier : 1^{ère} plénière des formatrices et formateurs**
- 11 au 13 mars : Audit de surveillance
- Lundi 16 mars : date limite pour retourner ton bilan pédagogique et financier
- Mardi 12 mai 14h à 17h : commission suivi qualité
- **Jeudi 21 mai : 2^{ème} plénière des formatrices et formateurs**
- Avant le 31/08/2025 ; envoi de la fiche de professionnalisation. Afin de permettre à chacune et à chacun de profiter de l'été pour finaliser sa fiche, elle doit être retournée avant le 31/08/2025. Aucun délai ne sera accordé par la commission suivi qualité qui se réunit le 7 septembre
- Lundi 7 septembre 14h à 17h : commission suivi qualité
- Mardi 22 septembre 09h à 12h : commission suivi qualité
- A partir du 22 septembre : renvoi des résultats de l'analyse de fiche de professionnalisation
- **Mardi 13 octobre 09h à 17h : 3^e plénière**



Cette journée promet d'être riche en échanges avec trois temps forts sous forme de tables ouvertes en simultanées :

- Finances votre Bilan de Compétences et votre VAE : toutes les clés !
- Choisir le bon consultant : nos conseils pour faire le meilleur choix !
- La VAE, c'est aussi pour vous !

Rejoignez-nous à des moments conviviaux pour y participer :

- 8h30 - 9h30 : Petit déjeuner
- 12h30 - 13h30 : Pause méridienne
- 18h - 19h : Afterwork

Profitez également de rencontres individuelles privilégiées avec nos consultantes de 8h30 à 18h.

Journée portes ouvertes le jeudi 13 novembre 2025 dans le cadre de la journée nationale de la reconversion professionnelle

Le groupe « centre évolution professionnelle » a présenté le programme de cette journée !

Qui est le groupe « centre évolution professionnelle ? Ce sont des formatrices membres d'Elycoop Formation qui accompagnent sur du bilan de compétences et de la VAE. Elles ont décidé de créer un groupe.

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !



Cette journée promet d'être riche en échanges !

- 8h30 - 9h30 : Petit déjeuner
- 12h30 - 13h30 : Pause méridienne
- 18h - 19h : Afterwork

Au programme :

- *Financez votre Bilan de Compétences et votre VAE : toutes les clés !*
- *Choisir le bon consultant : nos conseils pour faire le meilleur choix !*
- *La VAE, c'est aussi pour vous !*

💬 Profitez également de rencontres individuelles privilégiées avec nos consultantes de 8h30 à 18h. Que vous préfériez le format visio ou en présentiel, réservez votre créneau dès maintenant !



[N'hésitez pas à diffuser l'affiche dans vos réseaux.](#)

En 2026, il est possible que nous ayons un nouveau référentiel Qualiopi

Objectif : enrichir le référentiel de Qualiopi afin d'améliorer la transparence des informations dans la communication des organismes.

Exigence également pour les CFA de clarifier leurs missions, notamment dans l'accompagnement pédagogique et l'alternance des temps entre formation théorique et pratique en entreprise [...]

Par ailleurs, les modalités des audits qualité de Qualiopi seront renforcés. Les contrôles sur place seront systématisés et la présence du dirigeant de l'organisme de formation lors de l'audit sera obligatoire. La certification des auditeurs Qualiopi sera obligatoire et les conditions déontologiques seront renforcées.

Il sera confié à France compétences un rôle d'appui du Comité français d'accréditation (Cofrac) pour mieux réguler les pratiques des organismes certificateurs Qualiopi.

Et enfin de nouvelles mesures sont en train d'être mise en place pour renforcer la lutte contre les fraudes.

Les membres de la commission suivi qualité

Les membres de la Commission suivi qualité - 2025-2026



Stéphanie
AKERMAN



Sandrine
FORTINA



Caroline
GALLIMBO



Delphine
RAZUREL



Catherine
VILMIN



Rophaelle
CALLET-RAVAT



Claire
DOTRAND

Membres invités qui participeront aux commissions de suivi qualité en tant qu'expert métier



Sophie
MENET



Laure
MANUEL



Maïssa
KHELLAS

Membres de l'équipe support

Pour rappel, les missions de la commission suivi qualité sont les suivantes :

- Affiner les modalités de mise en œuvre de ses propres missions
- Analyser et valider les fiches de professionnalisation
- Identifier les besoins collectés dans le tableur "Centralisation des besoins de formation"
- Proposer des mises en œuvre pour répondre à ces besoins et les exposer en plénière de formateurs et formatrices
- S'assurer de la cohérence des moyens à mettre en œuvre et du financement
- Diffuser les informations sur des formations externes et gratuites sur nos outils de communication internes (Mattermost, newsletter....)

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SARL à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📠

<p>La commission suivi de qualité</p> <p>COMPOSITION</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 à 10 formateurs et formatrices • Une personne salariée de l'équipe support • La Direction Générale <p>FREQUENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 réunion trimestrielle en présentielle. <p>MISSIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affiner les modalités de mise en œuvre de ses propres missions • Analyser et valider les fiches de professionnalisation • Identifier les besoins collectés dans le tableau "Centralisation des besoins de formation" • Proposer des mises en œuvre pour répondre à ces besoins et les exposer en plénière de formateurs et formatrices • S'assurer de la cohérence des moyens à mettre en œuvre et du financement • Diffuser les informations sur des formations externes et gratuites sur nos outils de communication internes (Mattermost, newsletter...) • Notifier à chaque formateur.trice son maintien ou sa sortie dans l'OF à l'issu d'un processus à définir • Analyser et traiter les points ayant obtenu une note < 5 dans le tableau synthèse des appréciations des financeurs et entreprises • Présenter à la plénière les écarts constatés et la liste des événements jugés graves ou récurrents (les retours seront anonymisés) • Effectuer le suivi des tickets qualité émanant de Dendreo : • Vérifier que les formations inscrites au catalogue commun • Participer à la vie interne de la commission 	<ul style="list-style-type: none"> • Notifier à chaque formateur.trice son maintien ou sa sortie dans l'OF à l'issu d'un processus à définir • Analyser et traiter les points ayant obtenu une note < 5 dans le tableau synthèse des appréciations des financeurs et entreprises • Présenter à la plénière les écarts constatés et la liste des événements jugés graves ou récurrents (les retours seront anonymisés) • Effectuer le suivi des tickets qualité émanant de Dendreo : • Vérifier que les formations inscrites au catalogue commun • Participer à la vie interne de la commission
	<p>1. Les retours de la commission suivi qualité sur les fiches de professionnalisation</p> <p>Points +:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nommage des fichiers • Une culture est présente et on voit vraiment une amélioration d'année en année ! Bravo et merci à toutes et à tous. • Fiches de professionnalisation de très bonne qualité • Travail facilité par la constitution de binômes d'analyse • Temps d'analyse : variable d'une personne à l'autre. Parfois, assez rapide, une vingtaine de minutes par fiche et d'autres personnes plutôt 1h / fiches • Importance de maintenir des temps de construction des fiches pros dans la plénière <p>Points -</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des documents qui sont parfois illisibles (qualité de l'image...) • Manque souvent des dates sur les preuves. • Les preuves ne doivent pas être mises dans la fiche de professionnalisation directement mais bien dans un fichier à part séparé. <p>A l'audit, nous devons très rapidement prouver que la preuve est datée et qu'elle appartient bien à la formatrice ou au formateur. Il est donc indispensable d'avoir un document daté + nom prénom et/ou logo</p> <ul style="list-style-type: none"> • La justification de l'impact est difficile à percevoir et à analyser • Pour chaque indicateur, il est demandé une seule action. Une action = Une ligne • Les membres de la commission suivi qualité n'ont pas connaissance de toutes les spécificités des activités de formation, aussi, il est important pour faire gagner du temps, de décrire un peu en quoi l'action a un impact (surligner dans le document, phrase explicative...) • Ne pas mettre plusieurs preuves sur un seul fichier PDF (difficulté à se repérer) : Une preuve par critère <p>Notre enjeu collectif est de passer le moins de temps possible au global pour l'analyse des fiches : à titre individuel mais aussi collectif.</p>

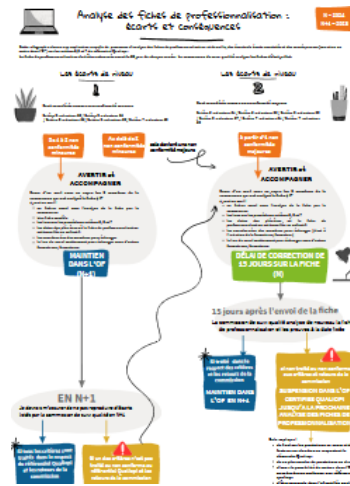
Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SARL à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📠

2. Evolution de nos process « analyse des écarts et des conséquences »



Nous avons eu cette année l'analyse d'une fiche de professionnalisation qui présente pour la 3^e année consécutive des non-conformités. Aussi, les membres de la commission suivi qualité ont décidé d'échanger avec la personne, sa chargée d'accompagnement afin de mettre en place un plan d'action.









Le document ci-dessus sera modifié et présenté à la plénière de janvier 2026.

3. Comment se passe l'analyse des fiches de professionnalisation ?

Les fiches de professionnalisation et de veille sont réparties par binôme. (1 personne ayant déjà fait un mandat à la commission suivi qualité et une nouvelle personne qui nous rejoint)
Chaque binôme analyse entre 5 et 8 fiches.

Le binôme ouvre pour chaque dossier : la fiche de professionnalisation et toutes les preuves. Il est donc important de bien nommer les preuves et les impacts pour gagner en efficacité.

Par exemple :

-  analyse_fiche_pro2025
-  C5 FICHE PRO 2025-
-  C5i22a preuve – attestation participation université des apprenants
-  C6i23 preuve- attestation mood
-  C6i23 impact –application cadre legal accen smart trans
-  C6i24 impact- Actualisation -----
-  C6i24 preuve- photo participation atelier
-  C6i25 preuve– fiche notes pour le cadre mersive

Après consultation des preuves et des impacts, le fichier excel que vous recevez ensuite par mail est complété par le binôme.

Un retour de l'analyse des fiches est ensuite réalisé en commission suivi qualité. Si il y'a des points bloquants, ils sont discutés dans la commission. La décision du maintien ou non dans l'organisme de formation est prise par le collectif.

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SARL à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📄

	<p>4. Travail en petits groupes sur la création d'un guide des bonnes pratiques / FAQ</p> <p>Un document « les 3 règles d'or » est disponible à l'ensemble du collectif des formateurs et formatrices pour les aider à renseigner la fiche de professionnalisation.</p> <p>Notre objectif est de repérer les questions les plus fréquentes chez les formateurs et formatrices afin de créer une FAQ.</p>
	<p>5. Formation collective</p> <p>Choix d'une formation collective : IA ? posture de la formatrice ? Cette année les fiches de professionnalisation n'ont pas fait apparaître de thématique très précise pour proposer une formation collective. Aussi, nous vous invitons à remplir le sondage de vote en cliquant ici sur deux thématiques déjà sélectionnées les années précédentes :</p> <p>IA</p> <p>Pour l'IA, si cette thématique est choisie, le cahier des charges existe et a été construit par Sofia GARCIA . Merci 😊</p> <p>Pour l'IA, si cette thématique est choisie, nous pouvons indiquer que le cahier des charges existe et a été construit par Sofia GARCIA.</p> <p>Posture du formateur ou de la formatrice</p> <p>Le cahier des charges sera travaillé dans la commission suivi qualité et proposé en plénière.</p>
	<p>Visite des locaux de Bel Air School</p> <p>Une visite a été proposée à l'ensemble des formateurs et formatrices par Maxime, responsable du centre.</p> <p>Un partenariat est mis en place avec Elycoop pour proposer des salles de formation et pour les rendez-vous clients à des tarifs très intéressants.</p> <p>La plaquette est ici https://wiki.elycoop.fr/BelAirSchoolElycoopLocationDeSalle</p>
	<p>La séquence "synergie" l'après-midi a été une belle réussite et les retours sont très positifs avec l'intervention de Soria MALTI et Louis ESTEVE qui a animé : « Les différents modèles possibles de business d'entrepreneur.es formateur.es : partage d'expérience entre pairs »</p> <p>😊 Merci Soria, Marc et Louis !</p> <p>Un questionnaire avait été transmis à l'ensemble du collectif en septembre et début octobre. Le compte rendu de cette synergie est joint à ce mail.</p>

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SARL à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE : 7022Z

Pôle Pixel Bat. B 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

☎ 04 72 81 96 01 - contact@elycoop.fr - www.elycoop.fr - 04 72 81 95 84 📠